

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 27 décembre 2018 portant nomination d'assesseurs à la section
des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes**

NOR : SSAS1830920A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-8 ;
Vu la proposition en date du 15 novembre 2018 du médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'assurance maladie,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Aude GODINO est nommée assesseur en tant que suppléante à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes au titre des représentants proposés par le médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 27 décembre 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint à la directrice de la sécurité sociale,
JONATHAN BOSREDON